



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Des travaux pour améliorer le quotidien

*Chaque année, Mont de Marsan Agglo investit entre 2 et 5 millions d'euros pour procéder à des travaux d'entretien et d'aménagement des 550 km de voirie du territoire et ainsi améliorer le cadre de vie des administrés. En 2021, outre les travaux d'entretien quotidien sur les 18 communes, plusieurs chantiers sont prévus à Mont de Marsan : l'aménagement de l'avenue Rozanoff, du chemin des sports ou encore la réfection de la chaussée place Charles de Gaulle. Il est également à noter que pour la première fois, la Ville de Mont de Marsan, en plus de l'allocation voirie versée à l'Agglomération, a décidé de dédier 3 millions d'euros de son budget sur 6 ans à la rénovation de ses axes.*

Pour garantir aux usagers les meilleures conditions de circulation possibles, les routes communales sont entretenues jour après jour par les équipes de la Direction de la voirie de Mont de Marsan Agglo, parfois grâce aux remontées directes d'information des riverains. En moyenne, **une quinzaine d'agents est déployée en permanence** pour tenter de maintenir en état un réseau particulièrement étendu, **550 km de voirie, soit l'équivalent de la distance complète entre Mont de Marsan et Avignon**. Avec le temps et les passages répétés, les infrastructures routières se détériorent évidemment et doivent régulièrement faire l'objet de ces opérations d'entretien. En 2019, l'entretien quotidien du réseau a nécessité **plus de 400 tonnes de matière première**. Pas moins de **370 panneaux de signalisation ont également été remplacés**. En 2020, malgré la pandémie de Covid-19, mis bout à bout ce sont **plus de 5 000 mètres de chaussée qui ont été réparés et remis à neuf et 5 ouvrages d'art entièrement inspectés, vérifiés**.

Quand l'usure est trop prononcée malgré les interventions ou les axes devenus obsolètes par rapport aux nouveaux besoins des usagers, l'Agglo refond et repense totalement ces espaces. Ces chantiers sont alors le résultat de concertations avec les riverains concernés et d'analyses des usages sur le terrain. Ainsi, **entre 2001 et 2018, 90% des communes de l'agglomération ont bénéficié d'une rénovation dans le cadre du programme de réhabilitation des centre-bourgs** de Mont de Marsan Agglo, mené conjointement avec les communes, afin d'améliorer le cadre de vie des habitants. **Près de 3 millions d'euros ont été investis dans ce programme** pour renforcer l'attractivité de ces espaces de vie et d'activités tout en assurant la sécurité des usagers : création de liaisons douces, sécurisation de la traversée des bourgs, organisation du stationnement... Plus récemment, 110 000€ ont été investis pour reconstruire le pont du Roc à Bougue.

Cette année, au-delà du travail quotidien, 3 chantiers importants sont prévus :

- **Réfection de la chaussée de la place Charles de Gaulle**

Du 15 mars au 23 avril inclus, des travaux de réfection du revêtement de la chaussée (enlèvement des pavés abîmés et application d'un béton désactivé) place Charles de Gaulle, rue Léon Gambetta (à partir de la Caisse d'Épargne) et Robert Wléricq seront réalisés. Durant cette période, le stationnement et la circulation seront interdits dans la zone des travaux. Les livraisons des commerces pourront s'effectuer rue Dominique de Gourgues et rue Lacataye. Les riverains pourront quitter ou rejoindre leur domicile sous la responsabilité du chef de chantier.

- **Aménagement de l'avenue Rozanoff**

Après les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et d'assainissement, l'aménagement de la voirie entre le boulevard d'Haussez et la rue du Peyrouat démarrera à compter du 15 mars pour une durée de 4 mois. Le stationnement et la circulation seront interdits sur l'avenue au niveau des travaux et des itinéraires de déviation seront mis en place. Les riverains pourront quitter ou rejoindre leur domicile sous la responsabilité de l'entreprise Colas. Ce chantier permettra de sécuriser les abords de la future Cité judiciaire et de faciliter les conditions de stationnement.

- **Aménagement du Chemin des Sports dans le cadre de la restructuration de la Plaine des Jeux**

La mue de la Plaine des jeux, entamée depuis septembre dernier, se termine. La réfection du chemin des sports est en cours et permettra de faciliter l'accès au site tout en sécurisant la circulation des usagers. Les déplacements non motorisés seront

encouragés grâce à la création de liaisons douces, et les conditions de stationnement améliorées grâce aux différents parkings aménagés. La restructuration de ce poumon vert de la ville s'achèvera en juin.

Enfin, plusieurs réunions publiques devraient être également organisées cette année pour des éventuels prochains aménagements à Mont de Marsan dans le quartier Baquarailhon et avenue de Sabres.

**Plus d'informations :**

Pour répondre aux interrogations des riverains, une adresse mail est à leur disposition : [domainepublic@montdemarsan.fr](mailto:domainepublic@montdemarsan.fr) ainsi que le site Internet [montdemarsan.fr](http://montdemarsan.fr). Les riverains montois peuvent également contacter le service "Allô Mairie" au 0 800 40 10 40 afin de prévenir les services municipaux de problèmes rencontrés sur la voie publique et dans les lieux municipaux.



Aménagement du chemin des sports



Plan de déviation Place Charles de Gaulle



Plan de déviation avenue Rozanoff

**Contacts presse :**

Julie Font : [julie.font@montdemarsan-agglo.fr](mailto:julie.font@montdemarsan-agglo.fr) / 05 58 51 85 92

Vincent Loustaunau : [vincent.loustaunau@montdemarsan-agglo.fr](mailto:vincent.loustaunau@montdemarsan-agglo.fr) / 05 58 46 64 16